



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 4 Juillet 2022

**Délibération fixant la redevance d'occupation du domaine public
Terrasse restaurant « Ma Chaumière »**

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : jeudi 30 juin 2022
Date de l'affichage : jeudi 30 juin 2022

L'an **deux mil vingt-deux** et le **quatre juillet**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Pierre GIRAUD, Maire**.

Présents : Mesdames et Messieurs Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Marie-Laure FUCHER, Corine FURNON, Pierre GIRAUD, Caroline HAOUR, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Michel PICHON, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI et Gauthier THEVENON.

Excusés : Sébastien BERTRAND qui a donné pouvoir à Emilien JOUSSERAND
Fadila KAHOUK qui a donné pour à Estelle REDON
Henri PRAMALION qui a donné pouvoir à Valérie ROLLAND-TOUGOUCI

Caroline HAOUR a été désignée comme **secrétaire de séance**

- Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L 2122-1 à L 2122-3 et L 2125-1 à L 2125-6 ;
- Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 113-2 ;
- Considérant que les collectivités territoriales peuvent délivrer, sur leur domaine public, des autorisations d'occupation temporaire, que ces actes unilatéraux sont précaires et peuvent être révoqués à tout moment par la personne publique propriétaire ;
- Considérant qu'ils ne confèrent pas de droits réels à l'occupant et sont soumis au paiement d'une redevance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de donner l'autorisation et de fixer le tarif à 30 € pour la location de la terrasse de la Place de la Mairie à Madame JOSSERAND Pascale et Monsieur MUNIER Romuald, propriétaires du Restaurant Ma Chaumière, à compter du 5 juillet 2022.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame JOSSERAND Pascale et Monsieur MUNIER Romuald, propriétaires du restaurant « Ma Chaumière » à installer une terrasse sur le domaine public, Place de la Mairie du 05 juillet au 31 octobre 2022.
- **ACCEPTE** le tarif de 30 € pour la location de la terrasse.
- **AUTORISE** le maire ou l'Adjoint délégué à signer toute pièce à intervenir.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 04 juillet 2022

Le Maire
Pierre GIRAUD



La secrétaire de séance
Caroline HAOUR

Le Maire de Chambles certifie le caractère exécutoire du présent acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07/07/2022 et de la publication en ligne le 07/07/2022